

Démythifier l'histoire cynologique : un enjeu scientifique

Sophie LICARI

Journaliste cynologue pour la Société Centrale Canine
La Ferrerie, Pont-Farcy, 50420 Tessy-Bocage
sophielicari3@gmail.com

Résumé : Sur divers éléments de l'histoire de la raciation et des utilisations canines, notamment l'apparition des morphotypes fonctionnels et la formation des races actuelles, de nombreuses légendes continuent de circuler, sans questionnements ni réserves, d'ouvrages en sites web, de thèses en articles, se donnant ainsi mutuellement de la crédibilité. Comme on peut le mettre en évidence avec quelques cas représentatifs et les enseignements à en tirer, elles ne résistent pourtant pas à une analyse soigneuse des sources, ni aux connaissances actuelles sur les mécanismes de la raciation, ni parfois à des données historiques plus générales. Conjuguant différents savoirs dont l'histoire, la cynologie, branche de la zootechnie, est pourtant une science ; approximations et affirmations sans fondements ne devraient plus être diffusées en les présentant comme des certitudes, mais passées au crible d'une approche nécessairement critique des sources originelles comme de leurs relais, *a fortiori* dans le cadre d'une publication scientifique.

Mots-clés : chien ; morphotypes ; races ; cynologie ; cynophilie ; histoire ; épistémologie.

Demythifying cynological history: a scientific issue. Abstract: On various elements of the history of canine breed-type differentiation and uses, including the appearance of functional morphotypes and the formation of current breeds, many legends continue to circulate, without question or reservation, from books to websites, from theses to articles, thus giving each other credibility. As can be highlighted with a few representative cases and the lessons to be learned from them, they do not, however, withstand a careful analysis of the sources, nor current knowledge on the mechanisms of breed-type differentiation, nor sometimes more general historical data. And yet, cynology, as a branch of zootechnics, is a science that combines different knowledge, including history. Approximations and unfounded assertions should no longer be disseminated by presenting them as certainties, but scrutinized with a necessarily critical approach to the original sources as well as their relays, a fortiori in a scientific publication.

Keywords: dog; morphotypes; breeds; cynology; cynophilia; history; epistemology.

Introduction

Les allégations erronées sur l'histoire cynologique sont relayées, à l'indicatif ou à peine teintées de conditionnel, dans des publications de nature diverse : livres consacrés aux chiens ou à d'autres thèmes mais où il est ponctuellement question de chiens, revues et journaux papier ou *online* selon ces mêmes configurations, sites web (y compris parfois ceux d'organismes institutionnels), voire bref historique de certains standards de race. Ou encore des thèses vétérinaires et articles

scientifiques dont les auteurs évoquent des éléments d'histoire cynologique avant d'aborder leur sujet principal, et du fait de leur position, confèrent un indice de fiabilité élevé à ces théories. Il conviendrait pourtant, dès lors qu'on y fait allusion, de les renvoyer à leur catégorie d'appartenance : celle des hypothèses obsolètes. Démystifions ici quelques cas emblématiques – dont chacun mériterait assurément de plus longs développements.

L'heure des contes

Les origines de la fonction de « chien de guerre » sont lestées depuis l'Antiquité d'un contingent de fables. D'une part, les sources antiques ne sont pas forcément des récits factuels. Comme l'a clarifié l'historien Askold Ivančík (1993), ce sont des fragments d'anciens mythes et folklores de peuples indo-européens où le guerrier est

métaphoriquement assimilé à un chien ou un loup redoutable, qu'auteurs grecs et romains (dont Polyen, Elien, Pollux ou Pline l'Ancien) ont recyclé sans en décrypter le sens. Comme l'épisode de la défaite des Cimmériens vers 600 av. J.C. face au roi lydien Alyatte II, lançant contre eux « des chiens puissants », écrit Polyen (IIe siècle) ; ce sont

en fait ses alliés scythes. D'autre part, les sources antiques ont été elles-mêmes déformées. Par exemple, au II^e siècle, Appien rapporte que le consul C. Domitius Ahenobarbus a reçu (122 av. J.C.) la visite d'un ambassadeur de Bituit roi des Allobroges – en fait des Arvernes –, « escorté de gardes richement vêtus et de chiens. Les barbares en ces contrées ont aussi une garde de chiens. » Au Ve siècle, Orosius écrit qu'avant la bataille, « Bituit pouvait se vanter que le petit nombre de Romains suffisait à peine à nourrir les chiens qu'il avait dans son armée » - il emploie le terme *agmen*, qui peut se traduire par « troupe en marche » ou « train des équipages ». Au XIX^e siècle, Michelet en fait une citation de Bituit (« il n'y en a pas là pour un repas de mes chiens »), tandis que le député et sénateur Henri Martin, auteur d'une histoire de France romancée, écrit : « à l'extrême des lignes gauloises retentissaient les hurlements des chiens du roi arverne, dressés aux combats, comme un corps d'étranges auxiliaires. » Cette phrase a été ensuite attribuée à Appien par d'autres auteurs. Voilà comment se fabrique une fausse citation...

D'un relais à l'autre, la croyance dans des « cohortes », « phalanges » de chiens combattants s'est poursuivie, bien que dans l'histoire militaire de l'Antiquité, plutôt bien connue, « aucune indication sûre ne mentionne l'utilisation de chiens dans les opérations de guerre » (Ivancik, *ibid.*). C'est le cas aussi pour les armées de l'époque moderne dont les opérations sont encore mieux documentées ; les troupes anglaises à la bataille de Fontenoy (1745) se voient pourtant dotées par certains de « meutes de dogues » pour enfoncer les lignes françaises.

Le chien de guerre combattant est ainsi pour l'essentiel une fiction. La présence de chiens en contexte militaire n'implique pas que ce soit pour se battre, mais résulte plutôt de l'adaptation de certains de leurs emplois civils, surveillance, protection, chasse. Ainsi, dans son traité d'art militaire, Végèce note que les défenseurs d'une place-forte assiégée devant redoubler la nuit de vigilance, il est d'usage « de faire coucher dans les tours des chiens d'un odorat fin et subtil, qui sentant l'ennemi de loin, aboient à propos ». Un bon cas de reconstruction d'une potentielle source antique, c'est celui de l'épisode du consul M. Pomponius Matho employant des chiens pour pister les Sardes réfugiés dans leurs montagnes (231 av. J.C.) ; ce serait un témoignage intéressant d'utilisation canine précoce en contexte de campagne militaire. Parfois attribué à Tite Live, il ne figure cependant pas dans son œuvre, mais dans des *Suppléments* dus à l'érudit allemand du XVII^e siècle Johann

Freinsheim, imitant le style de Tite Live pour rédiger les parties manquantes de son *Histoire Romaine*. Freinsheim a pris cette anecdote chez l'historien byzantin du XII^e siècle Jean Zonaras, qui indique que Pomponius, ne parvenant pas à localiser ses ennemis, fit venir d'Italie des chiens pisteurs (*κύνας εὑρίσκας*), grâce auxquels « il découvrit de nombreuses pistes d'hommes et de troupeaux ». On sait que Zonaras s'est largement appuyé sur l'historien romain du III^e siècle Dion Cassius, mais cet épisode ne figure pas dans ce qu'il reste de l'œuvre de celui-ci : après la chute de Byzance, seule la période de 68 av. J.C. à 54 ap. J.C. a été conservée intégralement. Il est certes bien possible que Zonaras l'ait lu dans une des parties disparues, mais on ne peut s'assurer de la véracité de cet épisode.

Il faut en outre rester circonspect sur l'interprétation de l'iconographie. Ainsi, au XVe siècle, dans son traité d'art militaire, l'ingénieur siennois Mariano di Jacomo Vanni présente des inventions avec leurs illustrations. Pour l'une (Figure 1), il s'agirait de faire fuir des cavaliers ennemis en effrayant leurs chevaux grâce à des dogues portant un pot à feu sur le dos, et au besoin les attaquant. Cette invention, qui jusqu'à preuve du contraire n'a jamais été appliquée et qu'on peut raisonnablement juger fort difficile à mettre en place avec succès, est pourtant souvent présentée comme preuve d'emploi.

Passons au dogue de chasse, plus longiligne et rapide que le molosse de protection, nommé *alan* en français à compter du XIV^e siècle. Pour l'expliquer, on lit souvent depuis le XIX^e siècle qu'il descend de chiens importés par les Alains, peuple caucasien qui migra jusqu'en Gaule et au-delà au IV^e siècle ; ce postulat aucunement documenté est basé sur l'analogie phonétique. On pourrait donc plutôt supposer qu'*alan*, qui s'écrit aussi *allan* ou *allant* au Moyen-Âge, soit le géronatif du verbe aller, qui a alors le sens de passant, coureur. Des sources postérieures paraissent l'indiquer, par exemple au XVII^e siècle le jésuite Etienne Binet : « *chien allant c'est à dire qui par chemin détourne les bestes* ». Ce n'est pourtant pas a priori la bonne explication : l'espagnol *alano* désignant le dogue de chasse se rencontre dès le XIII^e siècle, sous la forme *alán* ; le français l'aurait donc importé. Quant à son origine, les dictionnaires étymologiques le relient au gothique *alan* signifiant grand, qui dériverait du latin *alere* (nourrir, développer). Ce mot serait donc lié à la taille de ces chiens. Mais les Alains n'ont selon toute vraisemblance rien à voir.



Figure 1. Représentation d'un dogue portant un pot à feu sur le dos, Mariano di Jacomo Vanni, *De re militari et machinis bellicis*, Copie de Paulus Santinus, 1459. ms 7239 f° 61r. BNF. gallica.bnf.fr

Pas plus que les Égyptiens n'ont quelque chose à voir, compte tenu du fossé géographique et temporel, avec le Teckel. Dans l'iconographie ancienne, des représentations d'aspect réaliste de chiens achondroplasiques se rencontrent. L'Égypte en offre plusieurs exemples (Figure 2) ; ce qui montre que cette mutation affectant la croissance des membres a pu se produire à divers endroits et époques. Mais ce qui n'implique pas, contrairement à ce que suppose une théorie à mettre aux oubliettes, que des chiens égyptiens d'il y a quelques 4000 ans, voyageant avec Grecs et

Romains jusque chez les peuples germaniques, seraient les ancêtres du Teckel. Le bassetisme a été sélectionné lorsque dans le contexte cynégétique européen, à compter du Moyen-Âge d'après les sources, l'utilité de chiens à la corpulence et au volume céphalique normaux mais aux pattes courtes, s'est affirmé : bien que plus lent, le basset se déplace plus facilement sous terre ou dans une végétation dense qu'un chien plus haut, tout en gardant la robustesse pour pister, poursuivre, affronter le gibier.

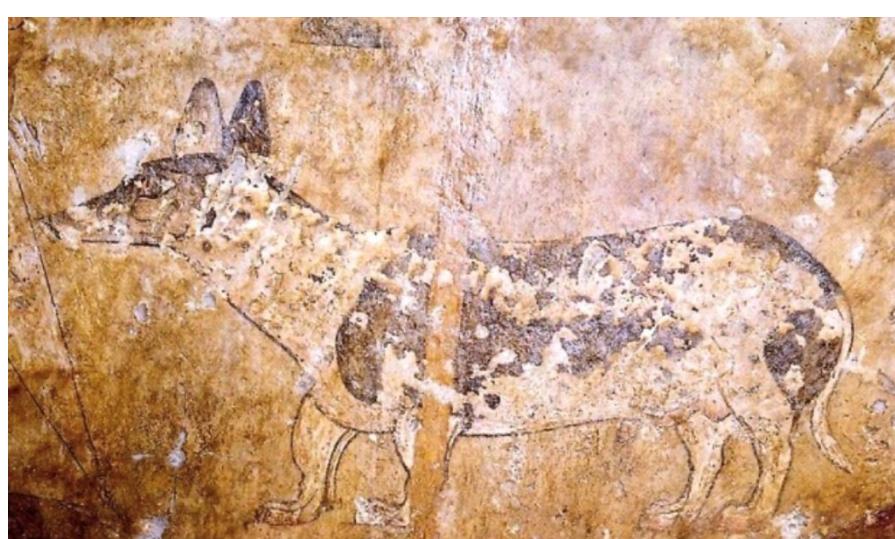


Figure 2. Tombeau de Khnoumote II, détail d'une représentation canine. Beni Hassan, IIe mill. av. JC. atravesdelaescrituras.com

Transportons-nous en Asie. Le dogue tibétain ancêtre de tous les molosses est une hypothèse formulée au XIXe siècle. Le Tibet est alors très difficile d'accès aux étrangers ; ce n'est que par la force que les Britanniques s'imposent en 1904 avec l'expédition militaire Younghusband. Le molosse local, connu en Occident que par ouï-dire puis y restant longtemps rarissime, acquiert ainsi une dimension mythique, corrélée à la fascination alors exercée par le Tibet sur les Européens, qui explique sans doute ce postulat sur son antériorité. Mais il

n'est soutenu par aucune source, contrairement à une iconographie abondante (Figure 3), sans compter certaines sources écrites et quelques traces archéologiques, montrant l'émergence du morphotype molossoïde au Proche-Orient Ancien (Égypte comprise) vers le IVe-IIIe millénaire av. J.C., dans le contexte de l'éclosion des premières grandes civilisations – dans la même sphère géoculturelle et le même créneau temporel que celle du graïoïde, tous deux constituant les premiers morphotypes canins spécialisés (Licari, 2021).



Figure 3. Statuette vouée à la déesse Ninisina, pour la vie de Sūmū-El roi de Larsa. Exhumée à Tello (Irak). Stéatite, 1ère moitié du IIe mill. av. JC. Musée du Louvre AO4349. collections.louvre.fr

Faisons un saut dans le Nouveau Monde. Vers l'an 1000, des Vikings établissent une colonie à Terre-Neuve, la quittant au XIIe siècle. L'île est redécouverte à la fin du XVe siècle par Giovanni Caboto pour le compte des Anglais ; son peuplement colonial permanent commence au début du XVIIe siècle, celui de la péninsule du Labrador au début du XIXe. Cette installation provisoire des Vikings est une réalité historique, établie par les données archéologiques. Mais il n'y a pas la moindre présomption raisonnable permettant d'alléguer, comme une théorie le prétend pourtant, que le Labrador et le Terre-Neuve descendent de chiens qu'ils auraient amenés à Terre-Neuve : pour cela, il aurait fallu que ceux-ci restent sur l'île après le départ des Vikings, s'y reproduisent par les soins d'autochtones étonnamment précurseurs de la cynophilie moderne, puis soient adoptés plusieurs siècles après par les colons anglo-irlandais, les appariant un peu mais pas trop avec les chiens qu'ils amenaient pour préserver ce précieux patrimoine génétique des chiens du temps d'Erik le Rouge...

Revenons en Europe avec le Carlin, qui n'est vraisemblablement pas chinois, malgré que la littérature cynophile le présente toujours ainsi. Comme d'autres civilisations, la Chine impériale a eu des chiens nains, et ceci avant l'éventuelle importation de sujets occidentaux, d'après certaines sources et les représentations de petits chiens à poil long comme attributs des femmes de l'élite sociale. Des auteurs cynophiles du XIXe siècle et du début du XXe tel Robert Leighton, compte tenu de ces représentations de chiens à face aplatie et de la physionomie des chiens impériaux rapportés de Pékin par les Anglais après le pillage du Palais d'Été en 1860, ainsi que des relations économiques développées entre les puissances maritimes européennes et la Chine à partir du XVIIe siècle, ont suggéré que le Carlin était d'origine chinoise. Mais ce n'est qu'une hypothèse, et pas la plus probable, l'importation de chiens nains extrême-orientaux en Europe n'étant pas documentée avant le XIXe siècle.

Il est plus plausible que les prédecesseurs du Carlin soient autochtones au continent européen, une version miniature de dogue, le « doguin », y émergeant au XVII^e siècle. Il « porte la queue tout-à-fait recoquillée sur le dos; plus ces sortes de chiens sont petits, camus, joufflus, masqués d'un beau noir velouté, plus ils sont recherchés pour l'amusement » note par la suite *L'Encyclopédie*, décrivant ainsi le type qui restera l'apanage du Carlin. A cette époque, il existe d'autres variétés naines à museau plus ou moins aplati, telles que Buffon notamment les évoque, comme le roquet, le chien d'Artois, le Lillois, le chien d'Alicante, le chien de Burgos. A l'époque, le doguin est ainsi une variété à face camuse parmi d'autres ; il ne paraît pas débarquer de loin dans un paysage cynologique européen dépourvu de chiens de ce genre.

Le doguin est à la mode au XVIII^e siècle comme chien de compagnie des femmes de l'élite sociale (Figure 4), tels que les portraitistes le représentent, sous un format un petit peu plus grand ou moins trapu que celui du Carlin moderne. On le nomme aussi dogue de Hollande, d'Allemagne, de Bologne, ces diverses appellations confirmant qu'il est répandu dans toute l'Europe ; on le trouve jusqu'en Russie. Vers la fin du XVIII^e siècle, le doguin prend en France le nom de Carlin ; « c'est ainsi que l'on appelle, depuis quelque temps, le doguin, petit chien devenu fort à la mode », atteste le *Nouveau Dictionnaire d'Histoire Naturelle* de 1803. Le terme est une référence à l'acteur Carlo Bertinazzi dit Carlino, très populaire à Paris entre 1742 et 1783 comme interprète au Théâtre Italien du rôle d'Arlequin, qui dans la tradition de la *commedia dell'arte* porte un masque noir ridé par un sourire grimaçant.



Figure 4. La princesse Ekaterina Dmitrievna Galitsine, Louis-Michel Vanloo (1759). Musée Pouchkine, Moscou. utpictura18.univ-amu.fr

Enseignements : la culture cynologique

Tâchons de tirer des enseignements de ce phénomène. Ces allégations et leurs relais sans approche critique découlent de plusieurs failles méthodologiques. D'abord, une méconnaissance de la raciation canine et de ses étapes fondamentales. Avant l'ère cynophile, ce sont des morphotypes qui par pression sélective empirique et opportuniste se perpétuent, parce que ce sont les plus performants dans certaines fonctions (y compris la compagnie pour les chiens nains), et non des lignées génétiques ; en l'absence d'un système de sélection cloisonnée, le brassage génétique laisse en outre subsister un vaste continuum

d'apparences entre un morphotype et un autre. Il ne faut pas confondre filiation fonctionnelle et filiation génétique. Bien des populations canines ont pu s'éteindre, se diluer, renaître sous de nouvelles pressions sélectives, des besoins fonctionnels identiques pouvant donc aboutir au développement de phénotypes similaires dans diverses sphères géoculturelles.

Seule l'œuvre cynophile, fondée sur la standardisation des formes et le cloisonnement reproductif, donne ainsi tout son sens au concept de race ; avant cela, il convient plutôt de parler de

populations ou variétés locales des morphotypes ancestraux. La raciation cynophile est une rupture méthodologique et conceptuelle par rapport aux pratiques sélectives précédentes – et il est logique que les contemporains de sa mise en place, qui pensaient seulement « améliorer » l'espèce canine, n'aient pas eu le recul nécessaire pour l'appréhender. Aucune race n'est donc « très ancienne » ; elles ont été fixées à partir de la deuxième moitié du XIXe siècle, en façonnant les variétés locales de tel et tel morphotype, voire en les recombinant entre elles - parfois même avec des variétés procédant d'autres morphotypes.

Le cloisonnement reproductif, même émaillé d'exceptions volontaires ou fortuites, permet à l'œuvre cynophile d'homogénéiser rapidement le patrimoine génétique et donc le phénotype de chaque race officialisée, de compartimenter ces populations en de nombreux cheptels théoriquement indépendants, fixant pour chacune les caractéristiques souhaitées et les limites aux variations admises. La raciation cynophile fait ainsi advenir un concept beaucoup plus restrictif de race ; ce n'est plus une notion floue issue d'une classification plus théorique qu'objective, mais une réalité concrète répondant à une description précise et dotée de traits définis. C'est pourquoi il faut éviter d'appliquer son acception moderne sur son emploi aux époques précynophiles.

Pour éviter les anachronismes, les façons de conceptualiser et de nommer la variabilité canine sont en effet à considérer avec l'outillage intellectuel de chaque époque. Aristote écrit que les « *γένη* » de chiens sont nombreux : c'est le pluriel de *γένος* (*genos*), *genus* en latin, devenu *genre* en français. Mais nous sommes encore très loin de la systématique moderne. Chez Aristote, *génos* ne recouvre pas le taxon de genre, ni le taxon informel de race en tant qu'entité de sélection cloisonnée, et son emploi n'a rien de fixe ; il l'utilise aussi à propos d'espèces animales dans leur ensemble, et parfois de groupes bien plus vastes comme les mollusques (un embranchement en taxonomie). Pour le chien, on peut seulement inférer qu'Aristote, comme d'autres auteurs à sa suite, se réfère aux nombreuses variations phénotypiques qu'il présente. Certaines peuvent figurer comme des formes régionales, dont le nom a peut-être déjà acquis un sens générique : il évoque notamment le chien de Molossie, protecteur des troupeaux, et le chien de Laconie dont d'autres auteurs antiques parlent comme d'un pisteur.

Les auteurs latins emploient *genus*, ou *semen* qui a donné semence et s'emploie alors aussi pour les

notions de souche, postérité, descendance. Mais là encore, s'ils ont été traduits par commodité par race, ces termes ne recouvrent pas, aussi avancés qu'aient pu être les pratiques et l'outillage mental romains (la notion de sélection canine prézygotique n'en étant pas absente), la conception restrictive moderne de race ; en témoigne la remarque fréquente, comme chez Oppien au IIIe siècle, selon laquelle les races de chiens sont « innombrables ». Au Moyen-Âge, Brunetto Latini ou Gaston Phébus parlent des « manières » de chiens. Compte tenu de l'intérêt de l'aristocratie féodale pour le chien de chasse, la notion de pureté de sang dans l'espèce canine va se connecter à celle de transmission héréditaire du pouvoir dans la caste dominante : le concept de « sang » noble ou « race » noble, pour qualifier celle-ci, s'affirme au Moyen-Âge, en même temps qu'il commence à se référer en français aux chiens qu'elle utilise (Lugdt et Miramon, 2008). Les traités cynégétiques de la Renaissance utilisent l'expression « faire race » au sens de démarrer une lignée canine. C'est d'ailleurs au sein des meutes aristocratiques que la sélection a été sans doute la plus avancée. L'élite féodale entretient et loge confortablement de nombreux chiens, leur dédie du personnel chargé de leur délivrer des soins attentifs. Les meutes vivent ainsi dans un relatif isolement reproductif, qui accélère en leur sein le processus de raciation, avec subdivisions en plusieurs variétés, formats et spécialisations sur différents gibiers.

Mais on est bien sûr encore loin de la cynophilie moderne. Avant son avènement, aucune race, aucune variété, ne s'est perpétuée sur plusieurs siècles ou millénaires comme protégée dans un cocon génétique, parce qu'il n'y avait ni les outils conceptuels ni les pratiques nécessaires pour cela. Ainsi, le Spitz allemand est le prolongement en cynophilie de la version nordique du morphotype non spécialisé – premier état du chien domestique : celle de la partie septentrionale de l'Asie, de l'Amérique et de manière plus large de l'Europe, dotée d'un format relativement compact et d'une fourrure épaisse. Le morphotype primitif ou non spécialisé est par définition polyvalent (chiens de traîneaux mis à part), ayant eu divers emplois en contexte rural, garde, chasse, guidage des troupeaux, parfois trait ou apport alimentaire dans les cultures cynophages. Mais contrairement à ce qu'on lit encore en rapport avec les travaux des pionniers de l'archéozoologie au XIXe siècle, on ne peut considérer le Spitz comme une race si « ancienne » qu'elle descendrait du cheptel canin préhistorique et protohistorique des sites lacustres suisses ou des stations littorales scandinaves.

C'est pourquoi il est problématique aussi que l'Agence France Presse, en rapportant cette étude, ait qualifié de « races » les populations canines identifiées par des chercheurs ayant séquencé le génome de 27 chiens préhistoriques exhumés en Europe, Sibérie et Proche-Orient, et regroupé avec d'autres sur un arbre phylogénétique de cinq populations canines ancestrales (Bergström *et al.*, 2020) : néolithique proche-orientale, mésolithique de Karélie, mésolithique du lac Baïkal, Amérique ancienne, chien chanteur de Nouvelle-Guinée – auxquelles est ajoutée la néolithique européenne, mixage entre branche proche-orientale et branche karélienne. Cela ne signifie pas qu'il s'agisse de cinq morphotypes différents et encore moins de races. Une autre étude, réalisée sur un échantillon de cinq spécimens de 85 races actuelles, montrait que 14 races moyennes-orientales (Saluki, Afghan), extrême-orientales (terrier du Tibet, Lhassa apso, Chow Chow, Shar Pei, Pékinois, Shi Tzu, Akita, Shiba), arctiques (Husky, Malamute, Samoyède) et africaine (Basenji), procèdent d'une population canine constituant une subdivision précoce de l'espèce, donc la plus représentative du pool génétique du chien ancestral (Parker *et al.*, 2004). Cela n'en fait pas 14 races préhistoriques ; l'Akita Inu, par exemple, est une construction cynophile récente d'après la seconde guerre mondiale, fondée sur des variétés japonaises de taille moyenne, dans le but d'obtenir une race un peu plus grande mais épurée de l'apport molossoïde occidental lié à l'obtention de sujets plus efficaces en combats de chiens. Cette étude suggère en revanche que des descendants précynophiles de cet échantillon de sujets ont vécu dans un certain isolement par rapport aux autres populations canines, étaient situés à l'écart des grands creusets de recombinaison et de sélection utilitaire dont procèdent les cheptels européens, et que cet aréopage Asie-Arctique-Afrique, ayant subi moins de pressions sélectives, de mixages, de goulets d'étranglement que les chiens occidentaux, pourrait être génétiquement plus proche du chien primitif que ceux-ci.

Par ailleurs, la raciation cynophile incluant diverses recombinaisons entre patrimoines génétiques, des sujets d'origines très composites ont pu être inclus dans tel ou tel cheptel racial. Et c'est seulement à partir de la mise en place des livres d'origines officiels puis du resserrement de leurs critères d'inscription, dispositifs qui précipitent et homologuent la subdivision de l'espèce canine en unités de reproduction théoriquement autonomes, que la notion de pureté de race a pu connaître une application concrète et normée. C'est un élément important de compréhension de la raciation

cynophile : pour l'histoire cynologique elle-même, comme pour les études génétiques se basant sur des échantillons de races actuelles afin d'en tirer des conclusions sur leur éventuelle parenté, alors même que les initiatives de mixage n'ont pas forcément (et même pas souvent) été documentées par les éleveurs pionniers de l'ère cynophile - ou plus tard pour les races entrées tardivement en cynophilie. On ne peut ainsi avoir la certitude qu'au-delà des pedigrees consultables, telle race ne partage avec telle autre aucun géniteur commun, et à une échelle de temps récente par rapport à toute l'histoire de la raciation canine : difficile donc d'inférer qu'une parenté génétiquement proche révèle forcément une parenté historiquement ancienne.

En cause aussi parfois, une méconnaissance des fonctions canines. Former par exemple des chiens de défense efficents, *a fortiori* des chiens d'assaut, est une pratique de haute technicité, comme en témoignent de nos jours l'usage qu'en font des administrations comme police, gendarmerie, armée ; elle nécessite des méthodes, des structures de sélection et de dressage, inexistantes avant l'avènement de la raciation et de l'utilisation modernes. Rappelons à l'appui cet épisode historique. En 1803, le général Rochambeau, commandant les unités chargées d'écraser la révolte des esclaves à Saint-Domingue (Haïti), se procure des chiens à La Havane, les colons cubains les utilisant pour traquer les esclaves fugitifs. Mais lors des expéditions, soit les chiens n'attaquent pas, soit agressent indifféremment des rebelles ou des soldats. Rochambeau témoigne du fiasco de l'initiative : « ils furent insuffisants pour ne pas dire inutiles. » (Dame-Crouzille, 1986). Ce qui montre que faire de chiens des armes d'attaque est loin d'aller de soi, à plus forte raison en composer des bataillons.

Ce qui ne signifie pas qu'on n'ait jadis jamais utilisé de chiens pour attaquer des personnes. Par exemple, si l'on en croit l'historien Anton Pietro Filippini au XVI^e siècle et le général François de Pommereul au XVIII^e, lors de la rébellion corse contre les Génois menée par le condottiere Sampiero de Bastelica entre 1553 et 1567, des chiens sont dressés par les rebelles à attaquer des prisonniers. En revanche, on évite résolument d'accorder foi à la soi-disante troupe de 1000 chiens de guerre corses de Sampiero de Bastelica mentionnée en 1932 par Francesco Guerri : c'est en effet un ouvrage de propagande, dont l'auteur, professeur à l'université de Livourne, est la principale cheville ouvrière et la caution intellectuelle de la doctrine irrédentiste mussolinienne.

Enseignements : la méthodologie

Relayer des légendes en matière de cynologie sans les mettre en perspective procède aussi de plusieurs failles méthodologiques. D'abord, une absence de regard critique sur les sources, alors qu'il devrait être systématique. Il faut vérifier la présence d'une citation dans l'œuvre originelle, et si besoin l'exactitude de sa traduction (depuis le grec, le latin, le vieux français, anglais, ou toute autre langue). Il convient aussi de vérifier l'éventuelle orientation idéologique d'un auteur, comme dans le cas susdit de Guerri, et de considérer avec circonspection ce qu'un auteur affirme concernant des époques éloignées de lui. Par exemple, la croyance de Jacques du Fouilloux (1561) selon laquelle les chiens courants furent apportés par les Troyens lors de la destruction de la ville est à l'évidence une légende. On peut considérer avec un facteur de confiance plus élevé le fait que selon lui, sous Louis XII (régnant de 1498 à 1515), un chien courant blanc, apparié à une braque d'Italie appartenant à un secrétaire du roi, a généré une souche appelée pour cela « greffier ». Mais lorsqu'il atteste de ce qu'il constate par lui-même, on peut le considérer comme témoignage historique de qualité ; par exemple sa description de deux variétés de bassets utilisés à son époque, ceux à membres tors et spécialistes du déterrage, et ceux à membres droits qui pratiquent le déterrage et la chasse à courre.

C'est aussi une question de démarche scientifique en général ; il s'agit d'examiner et de recouper le plus de sources possibles et en tirant tous les enseignements utiles. Il est possible ainsi de construire certaines hypothèses relativement solides, sans les présenter comme des certitudes ; comme par exemple la permanence dans l'empire byzantin de chiens nains de compagnie, et l'importation de certains d'entre eux à la cour impériale chinoise (Licari, 2012). Et dans les cas où l'on ne parviendrait pas à vérifier une assertion car la documentation manque, il ne reste qu'à la mentionner avec toutes les réserves qui s'imposent et en faisant une estimation de son degré de

vraisemblance au regard de tel ou tel aspect de l'histoire cynologique ou de l'histoire en général.

Le travail de recherche sur les origines des morphotypes, variétés précynophiles et des races doit souvent inclure un démontage chronophage de nombre de contre-vérités. C'est ce qu'on surnomme de nos jours, dans notre monde d'information digitalisée, la loi de Brandolini ; en 2013, l'informaticien italien Alberto Brandolini formulait sur Twitter le principe de la *Bullshit asymmetry* : « la quantité d'énergie nécessaire pour réfuter les sottises est supérieure d'un ordre de grandeur à celle nécessaire pour les produire ». Ce coût est pourtant indispensable pour contribuer à gripper un mouvement qui s'auto-entretient, car plus il y a de publications relayant des allégations erronées, plus cela leur confère du crédit et plus elles sont susceptibles de continuer à se répandre. Ce sont des cascades informationnelles, pour reprendre un concept utilisé en sciences de l'information et de la communication ou en économie comportementale : « plus le nombre d'individus qui croit en une information donnée est grand, plus les nouvelles adhésions à cette même information croissent, la croyance du plus grand nombre étant gage psychologique de véracité » (Poulet, 2013).

Les théories sans fondement parasitent la connaissance de l'histoire cynologique auprès du public scientifique, comme sa vulgarisation auprès du grand public des amateurs de chiens. La cynologie ne s'arrête pas plus à Studer, Dechambre ou Mégnin, que la physique ne s'est arrêtée à Newton, la génétique à Mendel, l'archéologie à Layard ou l'histoire à Michelet, aussi importants aient été à leur époque leurs apports pour leur discipline respective. Branche de la zootechnie, la cynologie est bien une science, conjointant différents savoirs dont une forte composante historique, qui n'a aucune raison d'être privée des méthodes guidant les processus de production des connaissances scientifiques, et qui comme toutes les sciences évolue.

Références

Sources anciennes

- Aristote, *Histoire des Animaux*, v. 343 av. J.C.
Appien, *Histoire Romaine*, livre IV, 12, II^e s.
Polyen, *Ruses de guerre*, VII, 2, 1, II^e s.
Oppien d'Apamée, *Cynegetica*, début du III^e s.
Végèce, *Epitoma rei militaris*, livre IV, 26, Ve s.

Paulus Orosius, *Historiae contra paganos*, V, 14. Ve s.
Jean Zonaras, *Epitomè historion*, VIII, 18, XIIe s.
Brunetto Latini. *Li livres dou trésor*, v. 1260-1266.
Gaston Phébus comte de Foix, *Livre de chasse*, v. 1387-1389.
Mariano di Jacomo Vanni, *De re militari et machinis bellicis*, v. 1449.
Jacques du Fouilloux, *La Vénérie*, 1561.
Anton Pietro Filippini, *Historia di Corsica*, 1594.
Etienne Binet, *Essay des merveilles de nature et des plus nobles artifices*, 1621.
Johann Freinsheim, *Supplementa Liviana*, livre XX, 1649.
François de Pommereul, *Histoire de l'Isle de Corse*, 1779.
Louis Daubenton, *L'Encyclopédie*, T. 3, 1753.
J.-A. Chaptal, J.B. Biot L.-A.-G. Bosc d'Antic, *Nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle*, T. 4, 1803.

Sources récentes

Bergström et al. (2020) *Origins and genetic legacy of prehistoric dogs*, Science 370, 557–564.
Darne-Crouzille N. *L'expédition Leclerc-Rochambeau, 1801-1803. Analyse de l'échec*, thèse de doctorat, Université du Maine, Le Mans, 1986, vol. 2
Guerri F. (1932). *La conquista francese della Corsica*. Ed. Giusti.
Ivančík A. (1993) *Les guerriers-chiens - Loups-garous et invasions scythes en Asie Mineure*. Revue de l'Histoire des Religions, 210(3), 305-329.
Leighton R. (1910). *Dogs and all about them*. Ed. Cassell & Co.
Licari S. (2012). *Émergence du morphotype du chien nain et son iconographie*, II. Cynophilie Française, 1^{er} trim. 2012, 27-29.
Licari S. (2021) *La raciation canine*, II. Centrale Canine Magazine 213, 9-18.
Van der Lugt M. et de Miramon C. (2008) *L'hérédité entre Moyen-Âge et Époque moderne, Perspectives historiques*. Sismel Edizioni del Galluzzo.
Martin H. (1838), *Histoire de France* vol.1, Ed. Furne et Cie.
Michelet J. (1833), *Histoire de France* vol. 1, Ed. Hachette.
Parker H. et al. (2004) *Genetic Structure of the Purebred Domestic Dog*. 2004, Science 304. 1160-1164
Poulet C. (2013), Cass R. Sunstein, *Anatomie de la rumeur, Lectures*. journals.openedition.org

